

Affaire suivie par : Anna Andreani
Tél : 07 64 18 40 41
anna.andreani@developpement-durable.gouv.fr

Ajaccio, le 28 février 2026

Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) de Corse

**Bilan 2025 de la programmation
et perspectives de programmation des crédits ANAH pour l'exercice 2026**

Bilan des aides de l'Anah 2025

Pour information du CRHH

La dotation régionale allouée à la Corse au titre de l'exercice 2025 s'élevait à **20 852 592 €**, incluant les crédits d'intervention et d'ingénierie mobilisés pour l'amélioration du parc privé de logements.

Au 31 décembre 2025, la consommation des crédits atteint **15 376 680 €**, soit 74 % de l'enveloppe déléguée, correspondant à **540 logements subventionnés**, pour un objectif initial fixé à 970 logements.

Résultats consolidés

Indicateurs	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Total	Objectifs
Logements subventionnés	120	420	540	970
Subventions engagées	2 735 567 €	12 641 113 €	15 376 680 €	20 852 592 €

L'exercice 2025 s'est inscrit dans un contexte national marqué par plusieurs évolutions ayant affecté la dynamique opérationnelle.

La suspension temporaire du guichet MaPrimeRénov' durant l'été 2025, suivie de sa réouverture avec des conditions d'éligibilité et des plafonds de financement revus à la baisse pour le dispositif MaPrimeRénov' parcours accompagné, a contribué à ralentir le dépôt de nouveaux projets.

Par ailleurs, le renforcement des mesures nationales de sécurisation des aides, dans un contexte de vigilance accrue face aux risques de fraude, a entraîné un examen approfondi des dossiers.

Dans ce contexte, le volume de logements aidés a diminué par rapport à 2024, tandis que la consommation financière des crédits est demeurée soutenue.

Réalisations par dispositif

Dispositif	Réalisé	Objectif
Propriétaire occupant MaPrimeLogement Décent (PO MPLD)	55	58
Propriétaire occupant MaPrimeRénov' parcours accompagné (PO MPR pa)	141	165
Propriétaire occupant MaPrimeAdapt' (PO MPA)	239	246
Propriétaire Bailleur (PB)	27	29
MaPrimeRénov' Copropriétés (MPR copro)	0	327
Copropriétés dégradées	78	128

Les résultats apparaissent globalement satisfaisants sur les dispositifs à destination des propriétaires occupants et bailleurs ainsi que sur l'adaptation des logements à la perte d'autonomie.

En revanche, les objectifs ambitieux relatifs à la rénovation des copropriétés n'ont pu être atteints, en raison notamment de la complexité opérationnelle des projets et des dépôts tardifs de dossiers.

Répartition infra-régionale des crédits et objectifs 2026

Pour avis du CRHH

Dans un contexte national marqué par la sécurisation de l'exécution budgétaire et la priorité donnée à l'apurement des dossiers engagés, la dotation régionale Anah attribuée à la Corse pour 2026 s'établit à **10 132 283 €**.

Cette enveloppe doit permettre le financement prévisionnel de **455 logements**, tous dispositifs confondus.

Objectifs et dotation 2026

Dispositif	Objectifs logements	Dotation 2026
PO MPLD	48	2 537 040 €
PO MPR pa	66	2 485 800 €
PO MPA	277	1 674 741 €
PB	31	865 933 €
Sortie de vacance	3	15 000 €
MPR Copropriétés	30	300 000 €
Copropriétés dégradées	—	575 000 €
Pactes territoriaux	—	512 576 €
Ingénierie hors MAR'	—	896 209 €
MAR'	—	269 984 €
Total	455	10 132 283 €

Une **réserve régionale de 1 016 533 €**, représentant 10 % de la dotation, est constituée afin de sécuriser l'exécution budgétaire et permettre des ajustements infra-régionaux en cours d'exercice.

Répartition entre les DDT

La répartition de la dotation 2026 vise à concilier l'apurement des engagements antérieurs et les demandes formulées par les DDT lors des dialogues de gestion.

L'Anah s'est dotée pour la première fois d'une réserve nationale importante. Aussi, cette programmation constitue une base prévisionnelle susceptible d'évolution en fonction du rythme de consommation des crédits et des besoins remontés.

Territoire	Dotation
Corse-du-Sud	2 622 514 €
Haute-Corse	6 493 236 €
Réserve régionale	1 016 533 €
Total	10 132 283 €

Dispositif	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Réserve	Total
PO MPLD	12	28	8	48
PO MPR pa	16	50	0	66
PO MPA	77	131	69	277
PB	5	26	0	31
Sortie de vacance	0	1	2	3
MPR Copro	0	30	0	30
Total logements	110	266	79	455

Dispositif	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Réserve	Total
PO MPLD	634 260 €	1 479 940 €	422 840 €	2 537 040 €
PO MPR PA	602 618 €	1 883 182 €	0 €	2 485 800 €
PO MPA	465 542 €	792 026 €	417 174 €	1 674 742 €
PB	139 667 €	726 266 €	0 €	865 933 €
Sortie de vacance	0 €	5 000 €	10 000 €	15 000 €
MPR copro	0 €	300 000 €	0 €	300 000 €
Copro-D	100 000 €	475 000 €	0 €	575 000 €
Pacte territorial	295 000 €	65 500 €	152 076 €	512 576 €
Ingénierie hors MAR'	324 787 €	571 422 €	0 €	896 209 €
MAR'	60 640 €	194 900 €	14 444 €	269 984 €
Total dotation	2 622 514 €	6 493 236 €	1 016 534 €	10 132 284 €

Un stock de dossiers de 38 dossiers MPR copro en Haute-Corse est à apurer. L'enveloppe régionale de 300 000 € est ainsi prioritairement mobilisée en Haute-Corse afin de contribuer à l'apurement de ces dossiers.

Toutefois, le niveau actuel de dotation ne permettra pas d'assurer l'apurement complet des dossiers hérités de l'exercice précédent.

Dans ce contexte, **une sollicitation de la réserve nationale de l'Anah sera demandée en cours de gestion 2026**, afin de finaliser le financement des opérations engagées et d'accompagner la poursuite de la dynamique de rénovation des copropriétés.

Conclusion

L'exercice 2026 marque un changement de logique budgétaire : la programmation de l'Anah est désormais construite prioritairement sur l'apurement des stocks nationaux, avec une consommation progressive des crédits sur l'année et une réserve nationale plus fortement dotée que les années précédentes.

Dans ce cadre, la dotation attribuée à la Corse s'établit à 10,13 M€, en nette baisse par rapport à 2025 (-48 %), baisse cohérente avec un niveau de stock régional limité hors copropriétés.

Cette nouvelle mécanique impose un pilotage très fin en 2026 : suivi rapproché des consommations et sollicitations en cours de gestion auprès de la réserve nationale pour sécuriser le financement des opérations déjà engagées et soutenir la poursuite de la dynamique, en particulier sur la rénovation des copropriétés.

L'avis des membres du comité régional de l'habitat et de l'hébergement de Corse est sollicité sur la proposition du préfet de Corse relative à la répartition infra-régionale des crédits et objectifs 2026.